



Ville de
SURY LE COMTAL
Loire

SURY'Quoi

Janvier 2022 - Magazine municipal



URBANISME
PAGES 8-9

DOSSIER
L'AGRICULTURE : PAGES 18-19

VIE ASSOCIATIVE
PAGES 27-38



ÉTAT CIVIL

DU 31 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE 2021

NAISSANCES BIENVENUE !

AVDULA Suleyman
BERNARD Tyron, Gérard, Abel
BESSON Ilan
BLANC DESCOS Jade, Marie
DÖNGEL Azra (27/10/2021)
DUMAS Alice
FAURAND Inès, Julie
GÖKTAS Mètèhan
HEMICI Amélia, Cindy
KARTOP Eymen
KARTOP Reyyan
RIBBES Tiya, Valentine, Francesca (08/10/2021)
SEVEN Melis
SEYTRE Ellie
SOM CERVANTES Alycia, Annie, Marie
TERRIER Mona

DÉCÈS CONDOLÉANCES

BERTHET veuve GRANGEON France
CHAMEROIS Gérard, Louis
DJOUALI Christian (22/10/2021)
GARGOWITCH Berthe
JACQUEMOND André, Marie
JACQUEMONT Alain, Jean, Paul
KABAKLAR veuve YÜRÜK Selvi (11/10/2021)
LUQUET Pierre, Antoine, Noël
MASSARD Bernard (01/10/2021)
MATHIEU Marcel, Pierre (17/10/2021)
MATTALIANO Gaëtana
MONTAGNE épouse CHARLES Danielle, Marcelle
OGIER veuve BOURGET Antoinette, Eugénie, Françoise
PASCAL Francine, Jacqueline
ROUZILLE Roger, Jean, Marie
YÜRÜK épouse KARATAS Fatma (26/10/2021)

MARIAGES FÉLICITATIONS !

/

Magazine municipal

Dépôt légal: Janvier 2022
• Tirage : 3 200 ex.
• Responsable de publication : Monsieur le Maire
• Rédaction / Photo : mairie, associations, établ. scolaires, journalistes, J. Clavier, Loire Forez Agglomération, Atelier Bidule
• Coordination : Infos municipales
• Création-Conception : Mairie
• Impression sur papier recyclé : Lucky Imprimerie St-Cyprien
Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
Tél. 04 77 50 52 50
communication@ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son contrat, la distribution du magazine comprendra désormais les boîtes mentionnant un « stop-pubs ». Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune : www.ville-surylecomtal.fr
Téléchargez l'application d'info en temps réel : [Citykomi](#)



Prochain magazine

Date limite des articles : **2 mars 2022** pour parution fin mars.
Il couvrira la période d'avril à juin 2022.
(sous réserve de modifications)
Transmettre les articles par mail et les photos de bonne qualité (Éviter les photos de téléphones)
Cette date est impérative, passé ce délai, l'article ne sera pas publié.

CONTACT
bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr

Magazine Municipal Sury-le-Comtal
Janvier 2022

Editorial

Chères Suryquoises, chers Suryquois,

L'année 2021 s'en est allée, mais les conditions sanitaires sont toujours compliquées en ce début 2022.

Le mois de décembre a vu s'annuler successivement l'après-midi récréative pour nos aînés ainsi que les vœux et remises de médailles au personnel communal.

NOMBREUSES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE FIN D'ANNÉE DES ASSOCIATIONS LOCALES, MAIS ÉGALEMENT LES ARBRES DE NOËL, ONT MALHEUREUSEMENT CONNU LE MÊME SORT.



Heureusement que nous avons pu maintenir les animations extérieures du 8 décembre. Elles ont été appréciées par un grand nombre de familles présentes pour ce moment magique dans l'attente de Noël.

Il convient de souligner que tout avait été parfaitement organisé par l'équipe et l'adjointe en charge des manifestations Nicole Piney.

En ce début d'année, les vœux de la municipalité au monde économique n'auront pas lieu non plus, et seront remplacés par une vidéo en collaboration avec les enfants du CME, mais forcément avec beaucoup moins de convivialité.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour l'ensemble de ces annulations de moments partagés et conviviaux.

Je voudrais féliciter les services techniques et les enfants du CME pour les décos qui ont été installées en divers lieux de notre commune et notamment sur les ronds-points.

Plusieurs éléments de décoration ont été dérobés, mais grâce à la vidéo-protection, les auteurs ont été identifiés et sanctionnés.

Dans ce contexte sanitaire toujours compliqué, et qui ne nous permet pas de nous réunir aussi souvent que nous le souhaiterions, nous continuons néanmoins à travailler sans relâche pour faire en sorte de satisfaire le plus grand nombre.

Vous pourrez d'ailleurs en avoir la preuve en feuilletant les pages intérieures de notre magazine municipal.

Quoi qu'il en soit restons confiants en espérant que (l'année) 2022 saura mettre un terme à ce contexte si particulier et de plus en plus difficile à vivre et à supporter.

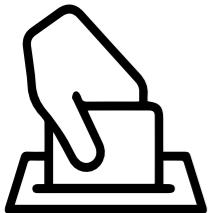
Malgré l'incertitude du moment et les interrogations justifiées qui sont les nôtres, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2022, et bien évidemment une bonne santé, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches.

Et surtout prenez bien soin de vous.

Votre Maire, Yves Martin

Élections 2022 :

Qui peut voter ?



- Pour voter aux élections :
- * être de nationalité française
 - * être âgé de 18 ans
 - * jouir de ses droits civiques et politiques
 - * être inscrit sur une liste électorale.

Quel justificatif puis-je présenter ?



Si la carte électorale n'est pas obligatoire le jour du scrutin, chaque électeur doit justifier de son identité au moment de voter, en présentant l'un des documents suivants :

- * Carte nationale d'identité (*valide ou périmée moins de 5 ans*)
- * Passeport (*valide ou périmé moins de 5 ans*)
- * Carte d'identité de parlementaire (*en cours de validité*) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- * Carte d'identité d'élu local (*en cours de validité*) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- * Carte vitale avec photographie
- * Carte du combattant (*en cours de validité*) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- * Carte d'invalidité (*en cours de validité*) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (*en cours de validité*) avec photographie
- * Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (*en cours de validité*) avec photographie

Procuration : nouveauté

Une télé-procédure avec «Ma Procuration»

Pour faciliter l'acte de vote, notamment pour les personnes les plus fragiles ou absentes les jours de scrutins, un électeur peut être porteur de deux procurations dont une seule établie en France.



Afin de simplifier et moderniser ses services, le Ministère de l'intérieur a lancé un nouveau télé-service **«Ma Procuration»**.

Pour l'utiliser, il vous suffit de créer votre compte sur France connect, de remplir les champs demandés par l'interface. Attention, vous devrez vous rendre en gendarmerie, commissariat ou tribunal pour la déposer, muni d'un justificatif d'identité.

- * Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (*en cours de validité*) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- * Permis de conduire (*en cours de validité*)
- * Récépissé valant justification de l'identité (*en cours de validité*), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- * Permis de chasser (*en cours de validité*) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Élections Présidentielles

le 10 avril 2022 pour le 1^{er} tour et le 24 avril 2022 pour le 2^{ème} tour

**Espace Chartonnes
Salle des fêtes**

L'année 2022 est une année de la refonte de la liste électorale, chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.

C'est l'occasion de signaler auprès de l'accueil de votre mairie tout changement de situation (état civil, adresse...)

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 4 mars 2022** pour voter lors de l'élection présidentielle.

Élections Législatives

le 12 juin 2022 pour le 1^{er} tour et le 19 juin 2022 pour le 2^{ème} tour

**Espace Chartonnes
Salle Oxygène**

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur le site du service public (www.service-public.fr rubrique papiers - citoyenneté/citoyenneté/Elections).

Pour les jeunes qui atteignent la majorité avant le 1^{er} tour du scrutin présidentiel 2022 et souhaitant voter, merci de vous rapprocher de l'accueil de la mairie au plus tôt pour savoir si vous êtes inscrits sur la liste électorale.

Recensement militaire - JDC - Les étapes

Vous avez entre 16 ans et 16 ans et 3 mois



1. Recensement obligatoire dans votre mairie de rattachement
2. Vous sortez de la mairie avec votre certificat de recensement
3. Dans le trimestre suivant, la mairie fait parvenir votre dossier au Centre du Service National de rattachement.
4. **Vous vous inscrivez sur le site : majdc.fr - vous pouvez suivre votre dossier et modifier la date de convocation.**
5. Entre 8 et 12 mois plus tard vous recevrez une convocation par mail et/ou à votre domicile par courrier.
6. Vous effectuez votre journée Défense et Citoyenneté et recevez votre certificat de participation à la JDC.



LA PARTICIPATION CITOYENNE

Inspiré d'un programme anglo-saxon, le projet de « participation citoyenne » vise à :

- vous responsabiliser
- vous rendre acteurs de VOTRE sécurité et celle des autres
- aider à lutter contre la délinquance en donnant des renseignements aux services de Police et Gendarmerie.

Mais attention, pas d'amalgame, **il ne s'agit pas de délation mais de CIVISME**

Il s'agit juste « d'avoir l'œil » et non pas de faire preuve de voyeurisme.

Votre rôle consistera en une remontée d'information rapide et fiable, via de bons réflexes de signalement et de vigilance

* Soyez attentifs à tout démarcheur, véhicule suspect ou événement sortant de l'ordinaire.

* Relevez les numéros de plaques d'immatriculation en cas de doute.

*appelez la Police Municipale au 04.77.30.01.48 du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00.
En dehors de ces horaires composez le 17.

Dès que la situation sanitaire le permettra, une réunion d'information sera mise en place en lien avec les services de la Brigade de Gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon.



CONTACT

Tél. 04 77 30 01 48

policemunicipale@ville-surlecomtal.fr

Permanences : mardis et jeudis de 9h à 12h

RAPPELS DE QUELQUES REGLES DE CIVISME ET DE BIEN-VIVRE



BRUIT - VOISINAGE

La lutte contre le bruit de voisinage est régie par l'Arrêté Préfectoral 2000-074 et plus particulièrement dans ces articles 7 et 8 :

ARTICLE 7 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

ARTICLE 8 :

Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



ABANDON DE DÉCHETS EN TOUS GENRES ET DÉJECTIONS CANINES (entre autres...)

Déposer, abandonner, jeter ou déverser des ordures, en tout lieu, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet entraîne une amende :

- Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €.
- Si vous payez, après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.
- Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi.

Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €), avec confiscation du véhicule, (si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Les frais occasionnés par le déblaiement des déchets et la remise en état des lieux pourront vous être facturés.



Projet de plan local d'urbanisme intercommunal :

Ouverture de l'enquête publique

Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) co-construit par Loire Forez agglomération et 45 communes du territoire, a été validé en conseil communautaire le 26 janvier 2021.

Le dossier a ensuite fait l'objet d'une consultation des personnes publiques associées (services de l'Etat, syndicat du schéma de cohérence territoriale (SCoT), la chambre d'agriculture, la CDPENAF, la chambre des métiers et de l'artisanat, la CCI, les gestionnaires de réseaux, l'ARS, le SDIS...) et des communes concernées.

Celles-ci ont émis un avis sur le projet et fait part de leurs dernières remarques. Une nouvelle délibération du Conseil communautaire a eu lieu le 23 novembre venant ainsi clôturer cette phase.

La consultation du public va pouvoir débuter avec l'ouverture de l'enquête publique qui se déroulera du 3 janvier 2022 à 9h au 10 février à 12h.

Vous pourrez ainsi prendre connaissance du dossier et vous exprimer sur le projet de PLUi.

Le dossier sera ensuite finalisé au regard de l'ensemble des contributions des personnes publiques associées, des communes et des conclusions de la commission d'enquête publique.

Après l'analyse croisée de ces éléments le PLUi pourra être approuvé en conseil communautaire.

Où consulter les documents du PLUi ?

Les pièces du PLUi seront consultables :

- en version numérique sur le site registre numérique, via le lien <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez> et dans les 45 mairies concernées ;
- en version papier complète au siège de Loire Forez agglomération et dans les mairies de Bard, Boisset-lès-Montrond, Chalmazel-Jeansagnière, Champdieu, Lézigneux, Saint-Just Saint-Rambert et Sury-le-Comtal ;
- en version papier partielle dans les 38 autres communes : extraits des documents spécifiques à la commune au format papier (plans de zonage de la commune, règlements écrits, orientations d'aménagement et de programmation, projet d'aménagement et de développement durable).

Comment s'exprimer ?

- Sur le registre numérique disponible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez>
- Sur les registres papiers prévus à cet effet, disponibles dans les 46 lieux d'enquête (mairies des 45 communes concernées et au siège de Loire Forez agglomération)
- Par courrier adressé à l'attention de madame la Présidente de la commission d'enquête publique, en indiquant dans l'objet « enquête publique pour le PLUi », au siège de Loire Forez agglomération : Madame Joyce CHETOT, 17 boulevard de la préfecture - BP 30211 - 42605 MONTBRISON Cedex.
- Par mail à l'adresse plui-loire-forez@mail.registre-numerique.fr à l'attention de la commission d'enquête publique en précisant en objet : « enquête publique relative au dossier de plan local d'urbanisme intercommunal »

Un nouveau service dématérialisé pour les actes d'urbanisme

Dans le cadre du programme « Démat'ADS » de l'État, qui vise à simplifier et moderniser le service rendu à l'usager, un portail internet unique développé par Loire Forez agglomération permettra le dépôt en ligne et l'instruction dématérialisée de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

A partir du 1er janvier 2022, plus besoin de vous déplacer en mairie, vos demandes pourront être transmises sous format numérique.

Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concerne l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

Le portail internet permettra à l'usager, une fois son espace personnel créé, de déposer son dossier (formulaire étape par étape, pièces justificatives), de suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

Ce guichet numérique, accessible à tous 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, vous permettra de gagner du temps lors du dépôt de dossier.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, le dépôt des demandes sous format papier sera toujours possible en mairie.

Le lien de connexion unique vous permettra l'accès au portail dès le 1er janvier 2022 :

<https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

Attention : seuls les dossiers déposés à compter du 01/01/2022 seront pris en compte par la plateforme.



● Site anciennes écoles

Après la déconstruction des bâtiments du groupe scolaire, la collectivité étudie actuellement la faisabilité de la création d'un pôle médical. Celui-ci pourrait être implanté au sud de la parcelle libérée.



● Cimetière

Une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon avait été engagée par la commune.

Cette procédure est arrivée à son terme à l'automne 2021.

Une consultation a été lancée afin d'effectuer une première tranche de travaux.

Ceux-ci concernent 39 concessions qui pourront ainsi être de nouveau concédées.

Ces opérations de reprises permettent de conserver du terrain libre sans devoir faire d'extension du cimetière.

Le coût de l'opération est de 15 488 € TTC.

● Espace associatif

Le chantier, dans l'ancienne école maternelle du centre, a commencé le 6 décembre 2021 par l'opération de désamiantage du site.

A partir de janvier les cloisons intérieures seront démontées et l'étanchéité des toits terrasses sera déposée.



● Rue Franche

A la suite des travaux de génie civil et câblage qui se sont effectués de juillet à novembre 2021 c'est l'entreprise TPCF/COLAS qui a pris possession du site le 15 novembre.

La pose des bordures, caniveaux, caniveaux grilles et branchements d'eau pluviale est en cours. Le futur gabarit de 5m de cette voie en double sens est maintenant visible.

Ce gabarit a été volontairement choisi pour limiter avec d'autres dispositifs, la vitesse des automobilistes à 30km/h et ainsi sécuriser le cheminement des piétons et des cycles.



Les 26 places de stationnement seront revêtues de pavés non joints afin de permettre l'infiltration d'une partie des eaux de pluie.

Des îlots d'espaces verts seront végétalisés et plantés.

Le coût total des travaux s'élève à :

Réseaux secs (195 000 € TTC) et le carrefour Rue de Bellevue (RD 105)/ Rue Franche : 103 384 € TTC à la charge de la commune.

Rue Franche : 343 235 € TTC sur l'enveloppe voirie de Loire Forez agglomération consacrée à la commune.

Le chantier devrait être terminé fin mars début avril en fonction des conditions météorologiques.

● Rue du 11 Novembre

Cette voie constitue l'axe majeur de la commune entre le rond-point de la Mare et le rond-point Charles de Gaulle. Elle est bordée par les places du Champs de Mars et du 8 Mai 1945.

Les réseaux d'alimentation en eau potable et gaz sont vieillissants, le réseau d'assainissement présente des anomalies ou dysfonctionnements.

Les aménagements de surfaces sont anciens ou inexistantes.

Cet axe avait été identifié comme prioritaire lors de l'étude de revitalisation du centre bourg entre 2018/2020, aussi la collectivité, avec l'ensemble des maîtres d'ouvrages compétents, a-t-elle décidé d'étudier la réhabilitation de celui-ci.

Le projet comprendra les travaux suivants :

- Renouvellement du réseau d'alimentation et des branchements d'eau potable.
- Réhabilitation du réseau d'assainissement et des branchements.
- Renouvellement du réseau gaz
- Enfouissement des réseaux secs en traversée de voirie.
- Aménagements urbains de surface des places du Champs de Mars et du 8 Mai et de la rue du 11 Novembre.
- Aménagements d'îlots de verdure et plantations d'arbres tiges.
- Sécurisation des cheminements et intégration des modes doux.

Le projet sera réalisé en phases successives à partir du rond-point de la Mare et sur trois exercices budgétaires.

Les travaux de réseaux devraient débuter à l'automne 2022.

Les maîtres d'ouvrages concernés sont :

- La commune
- Loire Forez agglomération
- Le SIEL
- GRDF

Les riverains de la voirie ont été invités à une première réunion place du 8 Mai le 13 octobre 2021 entre 17 et 20 heures.

L'objet de cette réunion préparatoire était de connaître l'avis et les besoins ressentis par les habitants du secteur concerné par le futur projet.

Les bureaux d'étude qui étaient présents lors de cette réunion ont depuis travaillé et nous ont proposé plusieurs scénarii d'aménagement.

Ceux-ci doivent désormais faire l'objet d'une présentation et être discutés avec les différents acteurs et les habitants.

Rue du Petit Lavoir

Le service de l'eau de Loire Forez agglomération a confié à la société SADE le renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements de cette voie.

Les travaux se sont déroulés pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Chemins ruraux

Deux chemins ruraux feront l'objet de travaux de réfection et reprofilage en janvier et février. Le chemin rural du Malbief sur 780 mètres linéaires et le chemin rural de la Goutte sur 1400 mètres linéaires.

Le coût des travaux est de 34 350 € TTC.

Salle d'animation

La construction du bâtiment suit son cours et respecte le planning prévisionnel à la date de rédaction de ce bulletin.

Après les fondations et les élévations des murs en béton armé, le mois de janvier aura été consacré à la pose de la charpente.

Suivront en février et mars la couverture, l'étanchéité et les murs rideaux.



Contacts utiles :

Compétences de Loire Forez agglomération

Eau potable :
eaupotable@loireforez.fr

Assainissement :
eauassainissement@loireforez.fr

Tél. horaires d'ouverture : 04 26 54 70 90
Tél. astreinte : 06 42 30 86 13

Autres prestataires

ENEDIS (sécurité/dépannage)
09 70 83 19 70 / 09 72 67 50 42

GRDF tout dépannage lié au gaz naturel
08 00 47 33 33



Anniversaire de mariage

La commune souhaite féliciter les couples ayant atteint les 50, 55, 60, 65, 70.. ans de mariage.

Pour cela vous voudrez bien vous faire connaître auprès de Nicole Piney, adjointe.

Vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Mutuelle «Ma commune Ma santé»

Face au succès des permanences toujours complètes les rendez-vous vont reprendre dès le mois de février.

Prise de rendez-vous au **06 68 93 02 49**.



Les cadeaux de Noël

460 bons d'achat à valoir dans les commerces locaux ont été distribués cette année (240 pour des personnes seules, 153 pour des couples et 67 à la Résidence Jacoline). 49 colis ont été remis aux anciens Suryquois résidant dans des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) par des membres du CCAS. Cela montre qu'ils ne sont pas oubliés et donne l'occasion de faire «un brin de causette» quand leur état de santé le permet...

Le goûter de Noël sera un goûter de printemps

Le goûter de Noël prévu pour nos aînés le Jeudi 9 décembre a été reporté en raison des conditions sanitaires. Il sera planifié en début d'année (date à définir) et sera animé par Eric Serano à la Salle des Fêtes des Chartonnes. Vivement le printemps....

CONTACT

nicole.piney@ville-surylecomtal.fr
06 68 93 02 49
PINEY Nicole - Adjointe CCAS

COORDONNÉES

Centre communal d'action sociale
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES CCAS

ccas@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 66
Ouvert : le mardi de 8h45 à 12h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

RESIDENCE JACOLINE

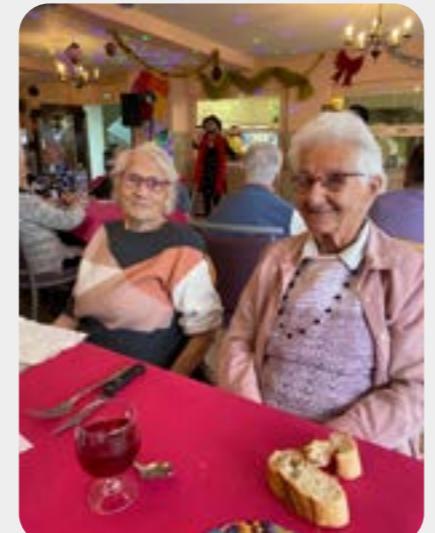


RÉSIDENCE JACOLINE DE SURY-LE-COMTAL

Pour célébrer la fin de l'année 2021

Le mercredi 15 décembre une animation musicale a été proposée aux résidents avec l'animatrice Mireille GIROUX. Ce repas festif leur a permis de passer un très bel après-midi en chansons....

Pour limiter les visites, ce repas n'a pas été ouvert aux personnes extérieures. Avant de commencer, Monsieur le Maire et Nicole Piney, adjointe au CCAS, sont passés présenter leurs voeux et distribuer les cadeaux aux résidents (bons d'achat). Le CCAS a offert la bûche et le champagne aux résidents.



RÉSIDENCE JACOLINE

16 Chemin des petites Sagnes - 42450 Sury-le-Comtal

Tél : 04 77 30 84 16 - accueil@residence-jacoline.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



ON A BIEN COMMENCÉ...

Différentes actions et projets ont été menés par les élus(e)s du CME depuis la rentrée de septembre....

Après avoir finalisé les dossiers de l'année dernière, ils se sont attaqués au nouveau programme.

Des cartes de vœux ont été adressées aux personnes âgées dans les colis de Noël offert par le CCAS et des décorations ont été fabriquées pour agrémenter le travail des Espaces Verts.

Le 6 novembre : la soirée concert avec Os Alegres da Concertina (groupe folklorique Portugais) et LégèrementCrunch (groupe pop/rock forézien) a été un succès et nous avons réalisé 760 € de bénéfice au profit du Surython.

Le 20 novembre : la vente de brioches à Super U s'est déroulée plus vite que prévu car en seulement 2h les enfants ont vendu les 100 brioches proposées à la vente. Merci aux Suryquois.... C'est un bénéfice de 500 € qui a été versé au Surython.

Une vidéo pour les voeux a été réalisée et mise en ligne sur le site de la commune et la page Facebook. Cette vidéo présente l'ensemble des actions menées par les élus(e)s depuis septembre.

Un «Nettoyons la commune» sera proposé à la population en collaboration avec l'association AJSIS du centre social le samedi 26 mars.

Les élus(e)s du Conseil Municipal des Enfants se réunissent par groupe le mardi soir de 18h15 à 19h15, ils sont 24 répartis en 3 groupes. Puis le mardi veille de vacances scolaires, ils se retrouvent tous ensemble pour faire le bilan de la période et échanger sur les sujets et projets....

Ils assisteront aux différentes cérémonies et commémorations durant l'année, suivant leurs disponibilités. D'autres rendez-vous sont programmés, vous les découvrirez au fil des bulletins....

Sylvie Bonnet,
Adjointe en charge du CME

EN IMAGES

Les décos de Noël...



Réalisées par les agents
des Espaces verts et les élus(e)s du
Conseil Municipal des Enfants

Magazine Municipal Sury-le-Comtal
Janvier 2022

Les animations du 8 décembre...



Les marrons du Comité de Jumelage



La Bandadoré



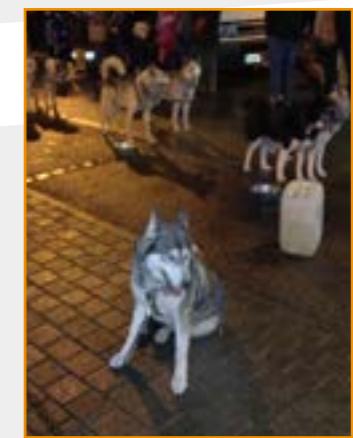
Le Surython



Le centre social Christine Brossier



Le manège



Les chiens de traîneau



Un grand merci aux élus(e)s du Conseil Municipal
des Enfants, aux associations (Sou des écoles,
Apel St-Joseph, Comité des Fêtes, Surython,
Centre Social et Comité de Jumelage)...
A l'année prochaine le jeudi 8 décembre 2022

L'AGRICULTURE

Les terrains agricoles représentent 70 % de la superficie de la plaine du Forez. La nature de la production agricole est liée aux sols. Les « chambons » (en bord de rivière) sont d'excellents sols de culture propices aux champs ouverts de grande taille : céréales à paille, maïs...

Les « chaninats » (sols argileux) et les « varennes » (sols sablonneux), qui représentent l'essentiel des sols de la plaine, sont plus difficiles à valoriser et sont utilisés pour l'élevage de bovins (viande ou lait), accompagné de cultures fourragères auto-consommées...

Les autres productions sont la production de céréales et d'oléo protéagineux, l'élevage d'ovins, de volailles et de porcs hors sol, ainsi que le maraîchage au sud de la plaine.

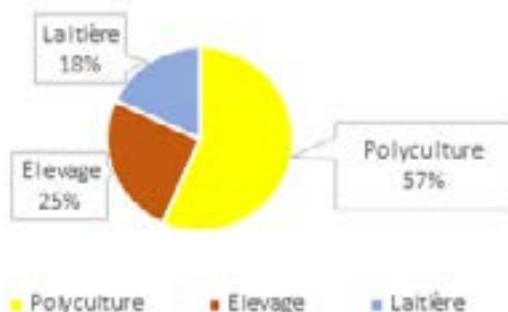
L'agriculture à Sury-le-Comtal

La ville de Sury-le-Comtal compte 14 exploitations agricoles (siège de l'exploitation déclaré sur la commune), ce sont toutes des exploitations familiales.

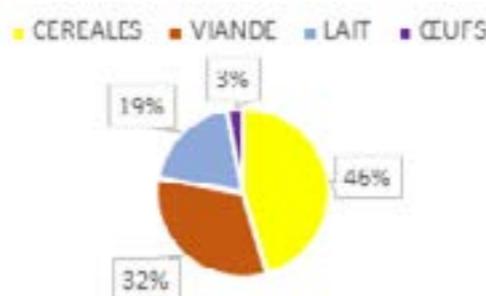
30 personnes vivent de cette activité professionnelle.

10 exploitations ont une production conventionnelle et 4 exploitations une production Bio.

Répartition par type d'exploitation



Répartition des produits agricoles



Quelles cultures ?

Une grande majorité des exploitants (de 71 à 78%) cultive du blé, du maïs et de l'orge.

20 à 25 % cultivent du tournesol, du colza, du seigle et de l'herbe de prairie et une minorité (7%) de l'avoine, de la luzerne, du soja, du sorgho et de la lavande.



Les circuits de commercialisation

Vente de la production

- Aux coopératives céréaliers ou laitières ou à des négociants.
- Entre agriculteurs
- A la meunerie
- Aux grandes surfaces (produits transformés)
- A la boucherie locale
- En circuit court (vente directe à la ferme de volailles, fromages et œufs, sur le marché ou à des magasins de producteurs)



EARL «Des œufs désirés»
à Sury-le-Comtal
06.81.97.92.87



Les mesures environnementales

L'ensemble des exploitants agricoles met en place des actions pour la préservation de l'environnement :

- Une agriculture Bio.
- La réduction de produits phyto sanitaires grâce à une pulvérisation maîtrisée (le matin ou le soir pour éviter l'évaporation et la dispersion par le vent).
- Le recyclage des «big bag» d'engrais, des bidons, des bâches, des films plastiques....
- Une culture en conservation des sols par couverts végétaux : cette pratique, qui consiste à recouvrir les sols d'un couvert végétal, permet une lutte efficace contre l'érosion et un enrichissement des sols en matière organique.
- Une culture en conservation des sols par couverts mellifères, qui sont des mélanges de fleurs qui produisent du pollen de qualité et en quantité pour les abeilles et participent ainsi à leur sauvegarde.
- Une irrigation raisonnée grâce à des sondes tensiométriques qui permettent d'évaluer la disponibilité en eau des sols.
- Une analyse de la terre afin d'apporter une fumure adaptée à la culture à venir.
- La méthanisation (production de biogaz à partir de matières organiques).
- L'installation de panneaux photovoltaïques.

Sources :
Enquête réalisée auprès des agriculteurs Suryquois que nous remercions vivement.
Le département de la Loire



VIE MUNICIPALE

LE CARNAVAL : Rendez-vous le vendredi 25 février

Le Carnaval de Sury-le-Comtal débutera place de l'Hôtel de Ville et se terminera sur le parking de la Salle des Sports

AU PROGRAMME :

- maquillage avec la section jeunes du Centre Social (participation libre).
- Pour le défilé : rendez-vous à partir de 17h place de la Mairie Départ à 17h30 du défilé pour allumer le fouga sur le parking Salle des Sports.

- Stands : vin chaud, buvette, crêpes, hot-dog, bonbons...

- Des bonbons pour chaque enfant costumé.

- Concours de dessin organisé et récompensé le jour J.
(il faut être présent au carnaval pour obtenir ton lot).

Pour cela dépose vite ton dessin au format A4 de « Monsieur CARNAVAL » à la Mairie avant le 8 février 2022 en indiquant au dos ton nom - prénom - âge.

Le jury du concours sera assuré par les élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants.

CONTACT :

Mairie
04 77 50 52 67
communication@ville-surylecomtal.fr

FOIRE DE PRINTEMPS : Rendez-vous le Dimanche 3 Avril

La municipalité proposera comme chaque année des animations autour de la Foire.

Des stands : artisanat et métiers d'arts, expositions de petits animaux et animaux de la ferme, produits locaux et régionaux, bijoux, accessoires mode, sacs, huiles essentielles, savons...

Si vous souhaitez exposer :
Demandez le formulaire d'inscription

04 77 50 52 67
communication@ville-surylecomtal.fr



FESTIVAL : Rendez-vous le samedi 10 septembre

La municipalité a organisé et invité les associations à une réunion de travail pour la mise en place du festival de musique prévu le 10 septembre.

Un nombre important d'associations enthousiastes a participé à cette réunion. C'est le Comité des fêtes qui portera avec la municipalité la gestion du festival sur la commune sur le thème des **Musiques et danses du Monde**.

Les animations devraient débuter vers 10h par un concert Place de l'Église. Puis à midi, un repas serait servi sous chapiteau dans le Parc du Château (sur réservation). A 14h reprise des festivités jusqu'au soir...avec l'installation de plusieurs scènes pour faire évoluer différents groupes sans interruption.

Nous avons fait appel aux associations qui souhaiteraient s'associer au projet pour proposer un stand ou une animation. Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés aux associations participantes. Nous comptons sur nos groupes musicaux locaux également. Ce festival a pour objectif de dynamiser la commune, et nous avons la chance de pouvoir l'organiser dans le Parc du Château et pour cela nous remercions infiniment les nouveaux propriétaires.

Un groupe de travail a été créé suite à la réunion du 10/01 pour la mise en place de cet évènement. Pour vous joindre à l'organisation, contactez le service vie associative : communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67

*Jean-Marc Boasso,
adjoint à la vie associative*

LA 26^{ÈME} AUTOMNALE DU LIVRE : Rendez-vous du 17 au 20 novembre SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

UN THÈME :
Autour des moyens de déplacement



Pour permettre aux scolaires de travailler les rencontres après les vacances de la Toussaint et par rapport au jour férié du 11 novembre, nous avons décidé de décaler le salon d'une semaine...

INFOS DU SALON

<https://suryvitrinedesarts.jimdofree.com/automnale-du-livre/>

<https://www.facebook.com/Fête-du-Livre-de-Sury-le-Comtal-107471395039461>

Pour plus d'informations

04 77 50 52 67 - 06 75 07 00 09
06 75 43 48 56

ARCHÉOLOGIE



Une parcelle située rue Gambetta a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique.

Les archéologues de l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) ont fait plusieurs découvertes.

Près de la tour défendant jadis la seconde enceinte de Sury-le-Comtal édifiée dans les environs du XIII^e siècle, suite à l agrandissement de la ville, l ancien fossé de défense (douves) a été fouillé et un mur mesurant 1,40 mètre de largeur a été mis au jour.



Celui-ci appartiendrait probablement à la troisième enceinte mise en place durant le XIV^e siècle pour protéger le faubourg neuf qui s était développé dans les environs de l actuelle mairie.

Des tessons de céramique de l'époque médiévale et moderne ainsi que plusieurs alignements de pieux en bois ont été découverts dans le comblement du fossé.

Les pieux avaient probablement pour fonction de retenir les berges du fossé lors d'un réaménagement.

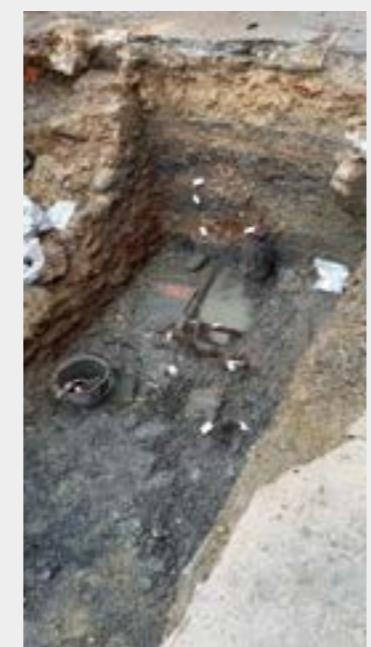
Certains sont d'ailleurs liés à l'établissement dans les environs du XVI^e siècle d'un petit canal lié à une activité métallurgique (forge, maréchal-ferrant...) puisqu'une épaisse couche de rouille et de déchets métalliques a été découverte dans son comblement.



Une dernière structure en bois particulière, composée d'un caisson de planches clouées relié à des planches percées de petits trous en quinconce et maintenue en place par des pieux fait penser à un vivier qui aurait été installé à l'intérieur du rempart, dans le fossé encore en eaux.

L analyse des pieux par un xylologue, spécialiste dans l étude de la composition du bois, de sa structure et de ses propriétés est en cours.

Des datations par le carbone 14 seront aussi réalisées.
Un rapport sera fourni par l INRAP d ici 2 ans.



Calendrier de COLLECTE Sury-le-Comtal 2022

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J
31 L	31 J	31 J			

— vacances scolaires de l académie de Lyon (zone A)

Légende

Ordures ménagères : tous les jeudis matin.

Tri : tous les 15 jours, les jeudis après-midi.

Les exceptions :

LIEU-DIT LA GENETTE

se référer au calendrier de Saint-Cyprien :

- Ordures ménagères : tous les lundis matin.
- Tri : lundi matin - semaines B.

LIEU-DIT LES MASSARDS

se référer au calendrier de Précieux :

- Ordures ménagères et tri : vendredi après-midi - semaines A.

JUILLET

1 V
2 S
3 D
4 L
5 M
6 M
7 J
8 V
9 S
10 D
11 L
12 M
13 M
14 J
15 V
16 S
17 D
18 L
19 M
20 M
21 J
22 V
23 S
24 D
25 L
26 M
27 M
28 J
29 V
30 S
31 D

AOÛT
1 L
2 M
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 L
9 M
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M
17 M
18 J
19 V
20 S
21 D
22 L
23 M
24 M
25 J
26 V
27 S
28 D
29 L
30 M
31 M

SEPTEMBRE
1 J
2 V
3 S
4 D
5 L
6 M
7 M
8 J
9 V
10 S
11 D
12 L
13 M
14 M
15 J
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M
21 M
22 J
23 V
24 D
25 M
26 L
27 M
28 M
29 J
30 S
31 D

OCTOBRE
1 S
2 D
3 L
4 M
5 M
6 J
7 V
8 S
9 D
10 L
11 M
12 M
13 J
14 V
15 S
16 D
17 L
18 M
19 S
20 D
21 L
22 M
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 L
29 M
30 D
31 L

NOVEMBRE
1 M
2 M
3 J
4 V
5 S
6 D
7 L
8 M
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L
15 M
16 M
17 J
18 V
19 S
20 D
21 L
22 M
23 M
24 J
25 V
26 S
27 D
28 L
29 M
30 V
31 S

DÉCEMBRE
1 J
2 V
3 S
4 D
5 L
6 M
7 M
8 J
9 V
10 S
11 D
12 L
13 M
14 M
15 J
16 V
17 S
18 D
19 L
20 M
21 M
22 J
23 V
24 S
25 D
26 L
27 M
28 M
29 J
30 V
31 S

— vacances scolaires de l'académie de Lyon (zone A)

NOTES :

Pensez à rentrer vos bacs après le passage du camion. Plus d'infos sur www.loireforez.fr

Pour toute question : contactez le service déchets

N°Vert 0 800 881 024 ou dechets@loireforez.fr



VIE SCOLAIRE

Saint-André

LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ



CNEAP
Réseau enseignement agricole privé



Début septembre, le lycée agricole professionnel Saint-André a eu le plaisir d'accueillir ses élèves pour cette nouvelle année 2021-2022.

Les formations dispensées au sein de l'établissement permettent la construction d'un projet professionnel animé par la passion et s'orientent autour de 3 axes « Animaux de compagnie, Équestre et Service » (Cycle 4ème/3ème, CAP et Bac Pro).

L'établissement propose les filières suivantes :

- En formation initiale

- 4ème et 3ème professionnelles
- CAP Palefrenier soigneur
- CAP Maréchal ferrant
- CAP Service à la personne et vente en milieu rural
- Bac pro Élevage Canins Félin
- Bac pro Conseil et vente en animalerie
- Bac pro Conduite et gestion d'une entreprise hippique



- En formation par apprentissage

- CAP Palefrenier soigneur
- CAP Maréchal ferrant
- Animateur équestre
- Brevet professionnel de la jeunesse et des sports



- En formation continue

- Assistant en cabinet vétérinaire
- Soigneur animateur animalier



Si ces filières vous intéressent et que vous souhaitez vous renseigner sur les modalités d'inscription pour l'année prochaine ; nous vous invitons à venir nous rencontrer soit lors d'un entretien individuel avec la direction soit lors de nos journées portes ouvertes fixées :

- Samedi 29 janvier 2022 de 8h30 à 17h30
- Samedi 5 mars 2022 de 8h30 à 12h30
- Samedi 2 avril 2022 de 8h30 à 12h30

Afin d'agrandir notre espace d'accueil et d'améliorer encore la qualité de formation de nos jeunes au sein de l'établissement, les travaux d'un nouveau bâtiment ont commencé en ce début du mois de septembre. Ces travaux nous permettront la création de nouvelles salles, d'un plateau technique et d'un nouvel espace de pratique dédié aux services à la personne.

L'APEL SAINT-JOSEPH



L'ECOLE SAINT-JOSEPH

L'équipe éducative et les associations de l'école (OGEC et APEL) préparent la traditionnelle kermesse qui se déroulera le **dimanche 26 juin 2022** dans le Parc du Château.

Nous espérons pouvoir proposer cette année une belle fête de fin d'école pour tous les enfants dans une ambiance festive et familiale, pour clore l'année scolaire.

Contact : 04 77 30 86 80
contact@ecolesaintjosephsur.fr
+ d'infos : 06 75 43 48 56
nicolecommunication@hotmail.com

Maternelle et élémentaire
École Saint-Joseph



LES ANCIENS ÉLÈVES DE SURY-LE-COMTAL

Chers adhérentes et adhérents,

En cette fin d'année et sous le signe d'une très grande pandémie du Covid, nous sommes dans l'obligation de modifier quelque peu le calendrier du début d'année 2022, comme suit :

- Annulation de la réunion « Tirage des Rois » le 6 janvier à la Boule Suryquoise
- Annulation de l'Assemblée Générale du 20 janvier
- Annulation du Concours de Belote le 11 février
- Salle des Chartonnes.

Comme nous avions retenu la salle des Chartonnes le vendredi 11 février 2022, nous vous proposons de faire ce jour notre Assemblée Générale.



COMITÉ DES FÊTES

L'association a organisé son concours d'illuminations 2021

Elle a comptabilisé 13 participants répartis en 3 catégories.

Les vitrines de nos commerçants : avec le salon de coiffure «l'Art des Tifs», le salon «M Coiffure» et le salon «Aux cheveux d'Aur».

Puis la catégorie «maison de ville» avec 4 candidats et 6 pour la catégorie «villa».

Le Comité a offert aux participants un bon pour 2 repas à consommer lors du Festival de Bandas qui se déroulera le dimanche 3 juillet.



FNACA

Une réunion de bureau a eu lieu le 29 novembre 2021.
Il a été décidé que quelques membres participeraient à la commémoration du 19 mars à St Etienne le matin, d'autres en fin de soirée à Sury le Comtal à 18h30.

Ce soir-là la Croix du Combattant sera remise à Michel COUIX.

Le compte rendu de la réunion secteur a démontré que les aides sociales que nous accordons créent un déficit répétitif et absorbent nos économies du passé.

Nous vous rappelons que nous avons négocié des contrats de groupe « mutuelles complémentaires santé » avec EOVI puis avec AMELISS, afin de ne pas dépendre d'un seul prestataire et d'améliorer les conditions d'accès.

Le voyage de 1 jour est en cours de préparation. La date n'est pas arrêtée à ce jour ni le lieu exact. Le JEUDI 9 JUIN un concours de PÉTANQUE aura lieu au jardin public avec pique-nique à 12h30 et concours l'après midi
Les autres activités seront programmées en cours d'année 2022.



SURY TOUS ENSEMBLE

Vendredi 3 décembre la chorale Sury Mélodie a donné son traditionnel concert de Noël à l'église St André.

Elle remercie sincèrement le public pour ce beau moment passé ensemble malgré la situation sanitaire et le froid glacial. Ce fut une grande réussite.

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale qu'il a pu apprécier la chorale Cantares da Terra guidée par Manuel Mendès, le groupe vocal Song Forever orchestré par Mireille Alvera, sans oublier la chorale Sury Mélodie dirigée par Pauline Jodar accompagnée au piano par Ana Baché.

Durant la soirée, des chants de Noël et de variété comme : « Gota de agua, Vira valho, Musique universelle, Etoile des neiges, On écrit sur les murs, Tu es de ma famille... » ont été interprétés avec brio. Deux chants « Chantons Noël » et « O Meninos O » réunissant tous les choristes ont clôturé la soirée. Petits et grands étaient ravis.



Le groupe vocal SONG FOREVER chante l'Amour et l'Amitié.



Les chansons, qu'elles soient d'aujourd'hui ou en provenance du passé, sont le véhicule de nos émotions. Elles éveillent nos sentiments et nos consciences.

De Zaz à Céline Dion, de Slimane à Fiori ou de Goldman à Johnny, les chanteurs de Song Forever les interprètent chacun avec sa couleur de voix et sa sensibilité. Leur devise : « chanter la variété en amitié ».

Rendez-vous le 27 mars pour un après-midi de divertissement.

06 86 99 18 35 - surytousensemble@gmail.com

PROCHAINS CONCERTS :

SONG FOREVER le 27 mars **Salle des Chartonnes**

SURY MÉLODIE le 21 mai à **L'Eglise St- André**



COMITÉ DE JUMELAGE SURY-LE-COMTAL/ CABECEIRAS DE BASTO

Histoire :

11/10/2014 Signature du jumelage avec la ville portugaise de Cabeceiras de Basto.

29/04/2015 Crédation du comité de jumelage.

Après cette longue période de pandémie qui a pendant de nombreux mois empêché toute rencontre, le 30 septembre a eu lieu notre assemblée générale.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres : Alves Francisco, Bruyère Yoann, Cocagne David, Dias Tania, Pereira Sameiro et Piney Nicole.

Notre association est constituée de 21 personnes dont : M. Yves Martin (maire), 5 membres du bureau, 4 membres de droit (représentants de la mairie) et 11 membres du conseil d'administration.

Nous avons pu organiser le 16 octobre notre habituelle soirée anniversaire dans le respect des règles sanitaires.

Le 8 décembre nous avons participé aux animations proposées par la commune, avec une vente de châtaignes grillées et accras de morue qui ont eu un franc succès.

Nouveauté 2022 :

Des cours de portugais tous les samedis matin à partir de septembre 2022. Des cours d'essais auront lieu en mai/juin pour former les groupes en fonction des niveaux.

Pour s'inscrire il suffit d'adhérer au comité (10€ par foyer) + 63€ par personne pour les cours. Nous pourrons envisager d'ouvrir les cours les mercredis après-midi si la demande est importante. Inscriptions par mail ou par téléphone.

Le samedi 26 février est prévue la soirée dansante/karaoké (sous réserve des conditions sanitaires).

Bulletin d'inscription

Coupon-réponse à renvoyer avant le 16/02/2022 en mairie de Sury ou par mail

Soirée karaoké Jumelage du 26/02/2022

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

Réservations :

Adultes X 5€ =.....

Enfants X 0€ =.....

Enfants de + 15 ans X 5€ =.....

Total = € par

(chèque à l'ordre du comité/espèces)

Toute réservation sans paiement ne sera pas prise en compte.

Remboursement si annulation pour causes sanitaires.



Coordonnées :

Facebook : Comité de jumelage de Sury-le-Comtal et Cabeceiras de Basto

Mail : jumelage.sury.cabeceiras@gmail.com

Tél : 06 29 75 50 66

QUI EST L'ASSEN ?

L'ASSEN, 32 ans de vigilance écologique. Elle s'est battue initialement pour enterrer un projet de décharge de déchets toxiques à Sury. Un épisode qui prouve l'importance des associations pour imposer un cadre plus strict aux industriels



La lutte fédère

L'Association Suryquoise de sauvegarde de l'environnement et de la nature (ASSEN) de Sury-le-Comtal en sait quelque chose. En 1989, la Région Rhône-Alpes envisage d'implanter, dans les carrières d'argile, au lieu-dit l'Horme, un centre d'enfouissement technique (CET) de classe 1 pour potentiellement recevoir 90 000 tonnes de déchets toxiques spéciaux des industries de la région Rhône-Alpes.



Le non dans la population Suryquoise se répand comme une traînée de poudre.

Quelques mois après sa création, l'ASSEN compte près de **1500 familles adhérentes**, de Sury et des communes alentours.

Le combat s'organise pacifiquement avec une réunion publique en 1989 rassemblant 2200 personnes. Sous la pression de l'ASSEN, le conseil municipal s'oppose au CET. **En 1998 et 2000, de grandes manifestations rassemblent à chaque fois environ 5000 personnes.**

En 2001, le projet est définitivement abandonné. «Si nous n'avions pas émis d'opposition, le projet serait passé comme une lettre à la poste», assure la présidente de l'ASSEN.

Un épilogue fructueux

Dans les années 2000, les bénévoles peuvent s'enorgueillir d'avoir mis la pression, avec d'autres associations réunies dans un comité local d'information et de suivi, pour que des normes plus strictes soient mises en œuvre sur le stockage des déchets.

Ainsi, la loi a mieux encadré l'enfouissement, avec l'obligation d'utiliser de l'argile compactée, des géo membranes (bâches) et des couvercles pour assurer l'étanchéité entre le sol, l'air et les déchets. «Nous avons des retours d'information plus fréquents des industriels et nous assurons plusieurs fois par an des analyses indépendantes de sol sur le CET existant, datant de 1974, pour comparer nos données avec celles des industriels», indique Michèle Brogère, la présidente. L'ASSEN, qui a atteint un âge mûr (32 ans), maintient toute sa vigilance.

Une sentinelle verte qui mise sur l'éducation à l'environnement

Combattre des projets polluants, c'est bien, mais après ? L'Assen, tout en continuant d'assurer son rôle de vigile écologique, agit sur différents plans, de l'éducation à l'environnement à la sensibilisation du public.

Après l'abandon du projet de centre d'enfouissement technique en 2001, signifiant la fin de la lutte, le bureau de l'ASSEN se maintient et s'interroge : comment faire d'une association construite contre un projet un collectif pour des actions ?

L'ASSEN diversifie son champ d'activités, avec pour idéal d'être une association sentinelle pour aborder les problèmes environnementaux. L'association sera le fer de lance de nombreux combats à Sury, notamment le stockage de pneus dans la zone industrielle des Chaux dès 2002-2003. Face au risque d'incendie et à l'absence de garantie sur le devenir du projet, l'ASSEN a pesé pour que les pneus soient évacués et valorisés dans une cimenterie.



Précisons que l'association est apolitique, et que tout membre du bureau élu au conseil municipal est tenu de démissionner de l'ASSEN.

Découverte d'orchidées

Mais ce qui importe le plus à la présidente Madame Brogère et à son équipe, c'est l'éducation à l'environnement. L'ASSEN mène des interventions régulières dans les écoles pour expliquer le tri des déchets, le compostage, les dangers des produits chimiques...

Avec les scolaires, elle organise des visites de la déchetterie et du centre d'enfouissement technique existant, les enfants s'initient à la biodiversité en visitant une maison écologique avec des panneaux solaires et photovoltaïques et une chaudière à bois. Elle leur fait découvrir un jardin, peuplé d'animaux auxiliaires (coccinelles, limaces, hérissons, abeilles, couleuvre, chauve souris, grenouilles, crapauds...) qui limitent l'invasion des ravageurs, pollinisent les fleurs ou recyclent la matière organique, et évitent ainsi l'utilisation de produits chimiques.

Passage original encore, la découverte d'orchidées transplantées à cause de la construction d'une école. La présidente plaide : « Nous aimerais que plus de jeunes s'investissent à l'ASSEN. La société ne pourra évoluer que par nos enfants, qui peuvent faire changer, en étant marqués par la nature, les mentalités de leurs parents ».

Les membres actifs de l'ASSEN vieillissent ; l'écologie est l'affaire de tous et particulièrement des jeunes c'est pourquoi nous faisons appel à eux pour venir agir avec nous pour notre environnement.

L'avenir

Lors de l'assemblée générale du 15 octobre dernier Michèle Brogère a annoncé sa démission de présidente de L'ASSEN au 31 décembre 2021. Secrétaire de l'ASSEN dès 1989 et après 22 ans de présidence, elle estime tout simplement qu'il est temps de passer la main. Elle restera membre actif au sein du conseil d'administration et continuera ses actions auprès des scolaires, ainsi que la promotion du paillage compostage.

Elle est toujours plus que jamais motivée par la défense de l'environnement et aimerait que de nouvelles personnes rejoignent le conseil d'administration.

Contact : Les personnes intéressées pour rejoindre l'ASSEN peuvent contacter le 06.61.80.22.49 ou claudie.brogere@free.fr

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA

Notre Assemblée Générale a lieu le 19 Janvier 2022 à la salle des Chartonnes à partir de 13h30 : prise des adhésions pour l'année qui garantit les assurances lors de déplacements du groupe ainsi qu'une assurance individuelle complémentaire sur les prothèses dentaires, appareils auditifs, et les lunettes (Après 3 années d'adhésion à l'association).



Présentation de notre programme 2022. Le tirage des rois clôturera cette Assemblée.

L'ensemble du bureau vous présente leurs vœux 2022.

CENTRE SOCIAL CHRISTINE BROSSIER

Découvrez ci-dessous les rendez-vous concoctés par le centre social pour finir l'hiver en beauté : projet « Raconte-moi Sury-le-Comtal », débats citoyens, concours de puzzles, cabaret des poètes, actions jeunesse, sorties en famille... Lisez tout ça attentivement : il y forcément une proposition faite pour vous !



Projet : Raconte-moi Sury-le-Comtal neuf classes mobilisées !

Le Centre social Christine Brossier continue son exploration de l'histoire locale, merveilleux trait d'union entre les habitants et entre les générations.

L'objectif du projet « Raconte-moi Sury-le-Comtal » est de construire avec les Suryquois un spectacle permettant de faire revivre l'histoire de 6 lieux emblématiques de la commune : la grande rue Franche, la place de la mairie, la rue Grenette, le marché du Champ de Mars, etc.

Dans cette optique, plusieurs interventions ont été programmées dans les écoles de Sury-le-Comtal avec le concours de Claire Fouillant, conférencière du service « Pays d'art et d'histoire du Forez », et du comédien stéphanois Thomas Caltagirone. Les élèves de neuf classes du primaire (groupe scolaire Simone Veil et école Saint-Joseph) ont ensuite été à la rencontre de leurs voisins ou grands-parents pour collecter témoignages et anecdotes.



Tout ce matériau fournira la base du spectacle itinérant « Raconte-moi Sury-le-Comtal », programmé le samedi 4 juin 2022. Une manière originale de s'approprier notre histoire commune !

Laëtitia Charrier
04 77 30 81 45 / 06 08 31 88 39
famille@centresocial-sp.fr

Trois «ateliers de musculation citoyenne» en amont des élections

On le sait : en 2022, la démocratie n'est pas en grande forme ! L'abstention atteint des sommets, la confiance envers les politiques s'effondre, la foi en l'avenir disparaît de nos échanges...

Et pourtant comment se satisfaire d'une telle situation, alors que la politique a en principe vocation à poser les fondements de notre vie en commun ?



À l'approche de plusieurs échéances électoralles importantes, le centre social vous propose trois soirées pour réfléchir ensemble aux grands défis de notre époque : transition écologique, justice sociale, identité, démocratie...

Ces 3 soirées seront construites sur le modèle des débats déjà organisés autour du mouvement des gilets jaunes (2019) puis de la réforme des retraites (2020). L'objectif est avant tout d'apporter aux Suryquois des éléments de compréhension sur des sujets réputés complexes (avec l'éclairage d'experts) et d'offrir aux habitants un espace d'échange apaisé et respectueux des différences.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les dates de ces trois rencontres ne sont pas définitivement fixées. Contactez-nous pour en savoir plus !

Jean-Baptiste Willaume
04 77 30 81 45 / 06 37 35 91 54
direction@centresocial-sp.fr



Magazine Municipal Sury-le-Comtal
Janvier 2022

Sortie découverte des métiers anciens dans les Monts du Lyonnais

Dans le cadre des « Rencontres partage » du centre social :

Le jeudi 24 février 2022

Départ à 9h15 du centre social. Retour pour 17h.
Inscriptions auprès de Laëtitia Charrier (04 77 30 81 45)

Centre social Christine Brossier

Sortie au festival international de magie d'Andrézieux

Dans le cadre des « Rencontres partage » du centre social :

Le mercredi 16 mars 2022

Départ à 13h30 du centre social. Retour pour 17h.
Inscriptions auprès de Laëtitia Charrier (04 77 30 81 45)

Centre social Christine Brossier

Aidez les ados à financer leurs séjours d'été !

Les séjours d'été du pôle Jeunesse attirent de plus en plus de jeunes !

De février à mars, le centre social vous convie à quatre sorties de qualité :

- Une sortie famille au Col de la Loge le vendredi 18 février de 9h30 à 17h, avec circuit à pieds ou en raquettes, luge et jeux dans la station ;
- Une sortie pour les retraités dans les Monts du Lyonnais à la découverte des métiers anciens, le jeudi 24 février de 9h15 à 17h ;
- Une sortie pour les retraités au festival de magie d'Andrézieux le mercredi 16 mars de 13h à 17h ;
- Une sortie famille dans les jardins d'Oasis à Saint-Just-Saint-Rambert le mercredi 27 avril.

Réservez-leur un bon accueil !

Laëtitia Charrier
04 77 30 81 45 / 06 08 31 88 39
famille@centresocial-sp.fr



Lucile Laborey
04 77 30 81 45
section-jeunes@centresocial-sp.fr



Deuxième édition de notre concours de puzzles le 5 mars prochain !

Après une première édition qui avait fait un tabac en 2019, le centre social vous convie le samedi 5 mars prochain à son second concours « interplanétaire » de puzzles.

Pour pouvoir accueillir tout le monde, nous avons cette fois-ci réservé la salle des Chartonnes. L'événement aura lieu le samedi 6 mars après-midi (accueil dès 13h30).

Comme la fois précédente, nous aurons 5 catégories : enfants, ados, adultes, mixte enfants/adultes et enfin « experts ».

Chaque équipe repartira avec son puzzle et les trois premières équipes seront primées !

Retrouvez la magie du jeu à l'occasion de cet événement familial et convivial !

Isabelle Baissac
04 77 30 81 45
accueil@centresocial-sp.fr



Le «cabaret des poètes» est de retour !

Dans le cadre du « Printemps des poètes », le centre social vous convie le vendredi 11 mars à 20h à son troisième « cabaret des poètes ».

L'événement se veut une scène ouverte autour de la poésie, accessible aux poètes chevronnés comme aux parfaits débutants. Une occasion de lire en public vos propres créations ou de vous nourrir de la créativité d'autres habitants...

Ami(e)s des mots, ne manquez pas ce rendez-vous poétique annuel où la chanson aura également sa place.

À noter : en amont de la soirée, des ateliers poésie seront proposés aux élèves du groupe scolaire Simone Veil et de l'accueil de loisirs.

Laëtitia Charrier
04 77 30 81 45 / 06 08 31 88 39
famille@centresocial-sp.fr

Le 26 mars, participez à notre « Clean Walk » et traquez les déchets en famille !

Accompagnée par notre pôle Jeunesse, l'AJSIS est une association créée à l'initiative de jeunes suryquois qui agit en faveur de la défense de l'environnement et de la réduction des déchets.



Après avoir organisé fin janvier son « 1er festival de l'environnement », l'association propose aux Suryquois une nouvelle initiative le 26 mars prochain : un « Clean Walk » (grand nettoyage) dans les rues de la commune...

Le Conseil municipal des enfants (CME) participera également à l'organisation de cette journée.

Vous aussi, mobilisez-vous en famille pour une ville plus propre et plus belle !

Lucile Laborey
04 77 30 81 45
section-jeunes@centresocial-sp.fr

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Centre social Christine Brossier

131, Chemin de la Madone - 42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)

Tél. 04 77 30 81 45 - accueil@centresocial-sp.fr

Site internet : www.42surylecomtal.centres-sociaux.fr

Page Facebook : www.facebook.com/centresocialsur



STAGES, FORMATIONS ET DIPLOMES CHEZ LES SPICE CHEERS

UN PREMIER TRIMESTRE PLUS QU'ACTIF CHEZ NOS SPICE CHEERS !!!

- Notre open annuel est en pleine explosion : nous venons de passer un partenariat avec la ville d'Orlando/Etats-Unis (championnats du monde pour les club Summit) et Barcelone/Espagne (une des plus grande rencontre européenne du monde – Cheer up world), en plus de la Grande Bretagne.

Deux de nos coaches : Cindy Huser et Elisa Dechomets auront l'honneur d'aller former partout en France les différents clubs afin de leur faire connaitre cette réglementation.

Pour elles, il était évident après autant d'années de pratique de devenir formatrices nationales afin de transmettre leur passion.

Afin de les remercier de leur implication, le président leur a fait la surprise d'aller « stunter » chez Mickey à la fin du séjour pour les remercier.

• Trois de nos co-coachs ont passé leur diplôme de secours au siège de l'UFOLEP Stéphanois afin de pouvoir appliquer les premiers gestes en cas d'accident et bien sûr c'est avec le diplôme en poche qu'elles vont aujourd'hui encadrer les athlètes, le bureau est fier d'avoir de tels athlètes.

Bravo à Manon Bouteille, Elisa Dechomets et Mayline Boyer.

- Pour la team ELECTRUM/TITANIUM un cheer camp exceptionnel a eu lieu où le niveau 5 a été travaillé, les doubles pyramides sont en passe d'être acquises.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos amis les FANTIC CHEER 19 pour ce week-end passé avec eux.

« Que 2022 soit aussi SPICE que vous le souhaitez, que la santé reste votre meilleure compagne et que tous vos souhaits se réalisent »





S.S.C. SURY SPORTING CLUB

surysportingclub.communication@outlook.fr



Après un début de saison bien rempli, la menace «Covid» est réapparue courant décembre, nous contraignant notamment à annuler nos tournois en salle de fin décembre-début janvier, les gestes barrières étant difficilement applicables dans ces conditions en milieu confiné.

Avant cela, nos jeunes licencié(e)s (15 à 30/jour) ont pu participer au stage de foot pendant les vacances de la Toussaint, animé par nos éducateurs Emilien, Emma et avec l'aide sympathique de joueurs U18.

Moyennant quelques précautions sanitaires, nous avons eu le plaisir de pouvoir organiser, conjointement avec la municipalité, une cérémonie officielle qui regroupait deux évènements le 5 novembre : la réception des travaux effectués sur et autour du stade (fresque murale) et la remise du Label Foot Féminin Bronze.

Nos élus municipaux et du Département de la Loire nous ont fait l'honneur de présider la remise officielle des travaux du terrain, (arrosage automatique, remplacement des mains courantes...). Le SSC bénéficie ainsi d'une belle pelouse «honneur».

L'embellissement du stade se voit aussi depuis l'extérieur avec la réalisation de la

magnifique fresque sur le mur de clôture du stade, par l'association Forez Colors de Montbrison.

Cette fresque met en valeur le patrimoine de Sury-le-Comtal (Eglise, Château), mais aussi celui de Cabeceiras de Basto (Portugal) la ville jumelle. Les membres du comité de jumelage ont également participé à cette cérémonie.

La fresque met aussi en valeur de nombreux sports et clubs sportifs présents sur la commune.

Pour la labellisation, le président du District M. Thierry Delolme, accompagné de M. Michel Barsotti (vice-président), Mme Yvonne Argaud (Présidente de la commission féminine), M. Michel Teil (président commission du statut des éducateurs) et M. William Vallas (conseiller technique) ont procédé à la remise du Label Foot Féminin Bronze (19 clubs labellisés sur 110 clubs Jeune dans la Loire).

Ce label couronne l'engagement du club sur des volets sportifs évidemment, mais aussi associatif, éducatif et de formation.

Il récompense le travail quotidien de tous les éducateurs et bénévoles du club, et l'accent a été mis sur la section féminine jeune, créée il y a 3 ans, passée d'un effectif de 6 à 28 joueuses.

Une belle réussite à mettre à l'actif du responsable de cette section, Sébastien Girard, accompagné des éducateurs Emma, Emilien et Damien.

Un autre évènement, la matinée «Partenaires SSC» du 5 décembre, au cours de laquelle une vingtaine de nos 60 partenaires privés et les représentants des institutions : Commune (M. Yves Martin), Département de la Loire (Mme Sylvie Bonnet) et Région AuRA (M. Dino Cinieri) ont pu (re-)découvrir les valeurs associatives du SSC via des échanges conviviaux.

La remise du Label Foot Féminin Bronze, par les membres du district aux Féminines du SSC



La fin d'année civile 2021 s'est terminée avec l'arbre de Noel SSC le vendredi 10 décembre.

distribution des friandises (dans un contexte adapté à la situation sanitaire).

du SSC le samedi 5 février, avant le retour des tournois plein air à Pâques.

Pour suivre l'actualité du SCC :
<https://www.facebook.com/Sury-Sporting-Club-316514892326488/>

AMICALE POUR LE DON DE SANG

Bénévoles de Sury-le-Comtal, St-Marcellin et Bonson



Que souhaitons nous pour l'avenir à notre Amicale?

Simplement que la fidélité des donneurs reste constante voir amplifiée.

Nous comptons tout particulièrement sur vous les jeunes, pour venir nous rejoindre dès l'âge de 18 ans.

Chaque année, un certain nombre de donneurs ne peut plus faire de dons. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour rejoindre la grande famille des donneurs.

Chacun des dons de sang est précieux car les globules rouges ne se conservent que 42 jours, tous les composants dérivés du sang ont leur utilité et un délai de conservation différent.

Les rendez-vous!

LE LUNDI 14 FÉVRIER

de 15 h 19 h - Salle des Chartonnes
A SURY- LE -COMTAL

LE JEUDI 28 AVRIL

de 15 h 19 h - Salle Bernard Rouby
A SAINT-MARCELLIN

Vous donnez et ils sont soignés, un geste simple, rapide et citoyen. A l'heure actuelle aucun traitement ne peut se substituer à vos dons pour venir en aide aux malades.

En choisissant de donner et de redonner votre sang vous sauvez des vies.

Nous accueillons tous les donneurs vaccinés ou non sur l'ensemble des collectes dans le respect des gestes barrières avec le port du masque.

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang.

SURYTHON 2021

9 470 €

c'est la somme qui sera remise en janvier à l'AFM Téléthon contre 7 800€ l'an passé.

Alors un grand bravo et un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle réussite.

Cette belle somme est le résultat des différentes manifestations et actions menées sur la commune courant novembre et décembre.

Tout d'abord c'est le conseil municipal des enfants (CME) qui a ouvert et clôturé les animations avec un concert et une vente de brioches en novembre puis avec l'animation «chiens de traîneau» le 8 décembre.

Le club de cuisine les 3G nous ont régalaés avec leurs chocolats et leurs gâteaux vendus le 30 novembre à la Résidence Jacoline.

Les Marcheurs des Bords de Mare ont organisé 2 marches, le jeudi 2 décembre après-midi et le samedi 4 décembre matin.



La Boule Suryquoise a préparé sa traditionnelle soupe aux choux dans ses locaux le 3 décembre.

L'Apel de l'école St-Joseph, la Croix Blanche, les commerçants ont largement contribué au succès de la boutique Téléthon.

La participation active et financière du Tennis club Suryquois nous est précieuse ainsi que celle de la Pouët-Pouët Suryquoise, l'EP Gymnastique Volontaire et la Municipalité.

Pour les actions propres au SURYTHON : tombola, théâtre, repas (préparés par les traiteurs locaux : 221 à emporter et 85 pris sur place) et l'Opération « masquethons » (194 boites).

Lors de l'animation du 8 décembre, le stand crêpes et vin chaud..., collecte de piles a été une réussite avec du public au rendez-vous dans une ambiance chaleureuse.

Prochain RDV fin 2022
Bonne et heureuse année

C. Della-Noce et son équipe



La municipalité souhaite promouvoir la vie économique de la commune en proposant aux commerçants, artisans de faire paraître un article les concernant.

Pour cela nous prévoyons 2 pages par magazine avec 1/2 page par professionnel (4 pros par bulletin).

Si vous êtes intéressé vous pouvez faire parvenir votre article avec une photo pour l'agrémenter.
Nous vous confirmerons la date de parution en fonction du calendrier.

Adresser vos articles au service communication :
communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67

LE RESTAURANT GAMBETTA

Suite à la Covid-19 et l'obligation de fermeture nous avons pris la décision de transformer notre activité bar en restauration.

Nous avions déjà une partie snack mais nous avons refait entièrement la salle et la cuisine avec l'équipement nécessaire.

Aujourd'hui nous proposons des plats à emporter ou à consommer sur place.

Sur la carte :

- **des pizzas**, nous utilisons exclusivement des produit frais et travaillons avec des partenaires locaux. (Panier Frais pour les fruits et légumes)
- **des kebabs**, avec une particularité car nous faisons nous-même le pain sur place tous les jours et ils sont garnis de viande 100% veau fabrication française.

- **des tacos**
- **des salades**
- **des burgers**
- ...

Nous invitons les Suryquois à venir découvrir ou redécouvrir le restaurant Gambetta

L'équipe restauration.

SURY-LE-COMTAL
NOUVEAU CONCEPT

RESTAURANT RG GAMBETTA

Pizzas		Pide	
Tacos		Kebab	
Sandwichs		Hamburgers	
Salades			

sur place ou à emporter

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE : LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 20€ D'ACHAT

du Mardi au Samedi de 11h30 à 15h et de 18h à 22h

le Dimanche de 18h à 22h - fermé le Lundi



CHOLTON DES HOMMES, UN SAVOIR FAIRE, UNE PME...



Depuis septembre 2021 l'entreprise CHOLTON a installé une base de vie à la ZI des Chaux.

Le siège social de l'entreprise CHOLTON se situe à CHABANIÈRE à la limite entre le département de la Loire et du Rhône.

L'implantation géographique régionale permet d'être plus proches des clients avec 5 agences de production :

A Décines dans le Rhône
A Pact dans l'Isère
A l'Horme dans la Loire
A Roanne dans la Loire
A Genouilleux dans l'Ain

Face aux différents projets et chantiers sur le secteur de Loire Forez agglomération, l'entreprise a décidé d'implanter une base à Sury-le-Comtal permettant aux agents qui vivent sur le secteur de réduire leur temps de trajet.

Aujourd'hui une équipe de 9 personnes est sur place. Cholton recrute actuellement sur différents postes : du débutant à la reconversion professionnelle en passant par chef de chantier.

Adressez votre candidature....

*Siège : 197 ancien canal de la Madelaine
Saint-Maurice-sur-Dargoire
69440 CHABANIÈRE*

Tél : 04 77 29 61 10 - Fax : 04 77 29 65 05.

TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION
AEP/ASAINISSEMENT
BT/MT/TELECOM
FONCAGE/GENIE CIVIL

Entreprises certifiées
ISO 9001:2015

Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME



Magazine Municipal Sury-le-Comtal
Janvier 2022

«L'ALTERNATIVE SURYQUOISE»

« Pas d'article »

LISTE MAJORITAIRE

« Pas d'article »

Les articles publiés sur cette page sont retranscrits dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou correction de quelque nature que ce soit.



- Vente et pose d'abris de piscine (*sur mesure*)
 - Réparation, entretien et nettoyage d'abri de piscine
 - Vente et pose de motorisation d'abri de piscine
 - Vente et pose de pergolas toile en PVC armée rétractable (*sur mesure*)
 - Vente et pose de pergola bioclimatique orientable et rétractable (*sur mesure*)
 - Vente et pose de moustiquaires (*sur mesure*)
- devis gratuit*

06 12 14 31 44 / 09 51 39 85 74

à SURY-LE-COMTAL

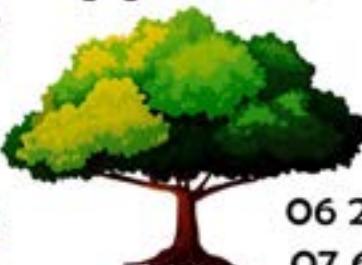
contact@abrisecure-piscine.fr

www.abrisecure-piscine.fr



STOP O NUISIBLES

Destruction guêpes/frelons
Elagage d'arbres / Taille de haies



06 23 56 02 10
07 62 83 02 13

multiservicesnettoyages42@gmail.com

06 18 81 44 37

cesar@maison16.com / www.maison16.com



MAISON 16



BRS Plomberie

Téléphonique Thermique & Sanitaire

Dépannage 7j / 7

1009 Route des Chaux
42450 SURY-LE-COMTAL

06 70 38 64 58

brsplomberie@gmail.com

Amandine Barlet

Sophrologue

06 37 17 62 30

a.barlet@liberte-sens.com



247 chemin de Fontalun - 42450 Sury-le-Comtal
www.liberte-sens.com



LiberteSens
Assister dans la parentalité humaine

Accompagnement pour retrouver bien-être et sérénité
Confiance en soi - Quête de sens
Gestion du stress, des peurs et des émotions
Epuisement physique et mental - Gestion des pulsions et des addictions
Préparation mentale
Spécialisation pré & post natalité



**GARAGE EXPERT
DOUTRE**

04 77 30 67 07

garagedoutre@hotmail.com

**Réparations et entretiens automobiles
toutes marques**

129 rue du 11 novembre
42450 SURY-LE-COMTAL



SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
OUVERT LE MIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30



Netto
Sury-le-Comtal

04 77 37 98 68
www.netto.fr

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30

LE DIMANCHE MATIN
DE 9H00 À 12H30



Michel Aubert
Artisan



Electricité
générale

Installation électrique neuve,
rénovation, dépannage
Installation interphone,
motorisation de portail

michelaubert52@sfr.fr

06 85 66 33 08

86 Ch. de l'Ancienne Fontaine - 42450 SURY-LE-COMTAL

BROUILLOUX MÉTALLERIE

Aacier - Inox - Alu

Fabrication et pose de portails, gardes-corps, toutes structures métalliques...

251, route des Monts
42450 Sury-le-Comtal

06 68 36 80 78

s.brouilloux@laposte.net



GARAGE BARCET

Station service ELAN 24h/24 - Carburant additive
Carte Total GR accepté - Lavage véhicules 24h/24

04 77 30 81 21

SURY-LE-COMTAL

Vente Voitures Neuves et Occasions toutes marques
Echange ou réparation de pare-brise
Réparations toutes marques

VENDU PAR effiCity.com



**MARLYNE
ERBELDING**
CONSULTANT INDÉPENDANT

06 38 44 21 93

EXPERTE À SURY-LE-COMTAL

Votre contact Suryquois : Mathieu POUILLY

Tel : 06 77 82 77 01

Mail : mpouilly@agence-jaspe.fr

ESTIMATION GRATUITE

www.agence-jaspe.fr

EURL DAMIEN MARTIN Plomberie - Chauffage

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02
damien.martin42@gmail.com



04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
BÂTIMENTS COLLECTIFS
ENDUIT DE FAÇADES
RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets

Brugay
AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25